



Amicale des Boulistes Uchaliens

Procès verbal de l'assemblée générale
du 25-mars 2022

1 Présents

AVON Annie (Représentante de la Mairie d'Uchaux)
BOMENNEL Alain
BOMENNEL Denis
CHAMBON Georges
DALIGAND Yvon
DIAS Jorge
DIAS Monique
GIBERT Daniel
GOBELET Richard
GREGOIRE Martine
LEMARIE Fabienne
LEONFORTE Michel
PANICUCCI Patrick
PERENON Bernard
PERENON Gisèle
REICHER Pascal
REVAULT Annick
REVAULT Didier
SAURA Joseph (Président d'honneur)
SAURA Michèle (Correspondante locale de la presse)
SCHNEIDER Christian

2 Excusés

GONDRAN Frédéric (Secrétaire)
GUERRINI Philippe

3 Quorum

29 cotisants sont à jour de cotisation, dont 21 sont présents.
Le quorum étant largement atteint, l'assemblée générale peut délibérer et le Trésorier, Mr Alain BOMMENEL
Déclare la séance ouverte.



Amicale des Boulistes Uchaliens

Procès verbal de l'assemblée générale du 25-mars 2022

4 Rapport d'activité

Réalisé en 2021

Deux manifestations particulières ont été organisées durant l'exercice 2021

1. Un repas au Golf d'Orange le 18 juin-2021
2. Un repas créé par notre membre du Conseil d'Administration Philippe GUERRINI

Ces deux repas ont été une réussite en particulier le dernier qui s'est déroulé sur le parvis devant le tennis d'Uchaux.

Philippe GUERRINI a offert bénévolement les pieds paquets ainsi que sa pêche qui aura été particulièrement appréciée.

L'assemblée générale a tenu à le remercier.

Prévisions 2022

Un repas sera organisé, probablement en soirée fin juin et ou début juillet.

Un repas est également prévu pour clôturer le tournoi annuel qui aura lieu le 4-juin-2022 aux Farjons. A ce propos, le bureau demande à l'assistance de commencer dès maintenant la recherche des lots à mettre en jeu lors de ce tournoi.

Le Challenge de la mairie d'Uchaux est prévu pour le 7 ou le 14-sept selon de décision de la mairie

Le rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

5 Rapport financier

Les cotisations des adhérents	: 435.00 €
La cotisation d'assurance	: 158.00 €
Les frais bancaires	: 143.00 €
Les repas et la buvette	: 244.20 €
Les frais postaux	: 18.50 €

Le résultat net de l'exercice 2021 est positif de 507.25 €.

Le report de l'exercice précédent est de ??? . ?? €

La trésorerie au 31-décembre 2021 est ainsi de ??? . ?? €

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.



Amicale des Boulistes Uchaliens

Procès verbal de l'assemblée générale du 25-mars 2022

6 Questions diverses

Le maintien de la cotisation à 15 euros a été approuvée

Pour diminuer les frais bancaires l'association a changé de banque passant de La Poste au Crédit Agricole.

Les horaires des rencontres des mercredis et des samedis restent pour l'instant inchangés.

Il a été demandé à Mme AVON, d'étudier la possibilité de mise en place de toiles pour faire de l'ombre sur le terrain de pétanque de la place des jardins.

Selon Mme Annie AVON le projet de piste cyclable passant par les pins à côté du cimetière de La Galle n'aura pas d'impact sur les terrains de pétanque situés à cet endroit.

7 Clôture de l'assemblée générale

Le Président, Mr Georges CHAMBON a clôturé la réunion en invitant les participants au verre de l'amitié.

Fait à Uchaux, le 25-mars-2022

Le Président : Mr Georges CHAMBON	Le Trésorier : Mr Alain BOMMENEL	
Date :	Date :	
Signature :	Signature :	